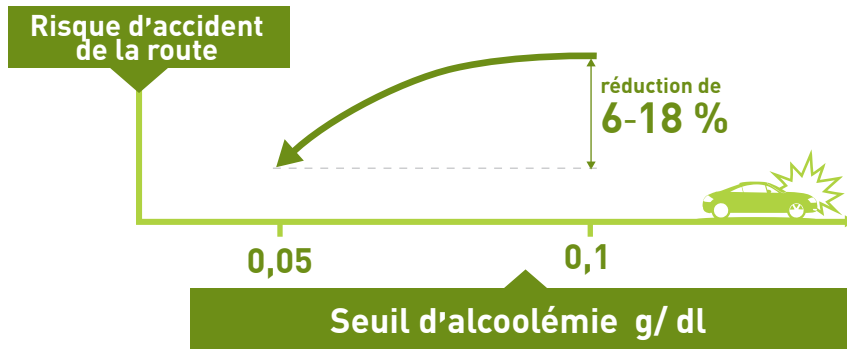


Alcool au volant :

principaux éléments dans la Région de la Méditerranée orientale

La conduite sous l'emprise de l'alcool augmente le risque d'accident de la route

Réduire le taux d'alcoolémie de 0,1 g/ dl à 0,05 g/ dl pourrait contribuer à une réduction de 6 à 18 % du nombre de décès d'accident de la circulation liés à la consommation de l'alcool



La législation sur l'alcool au volant doit être basée sur un taux d'alcoolémie ne dépassant pas

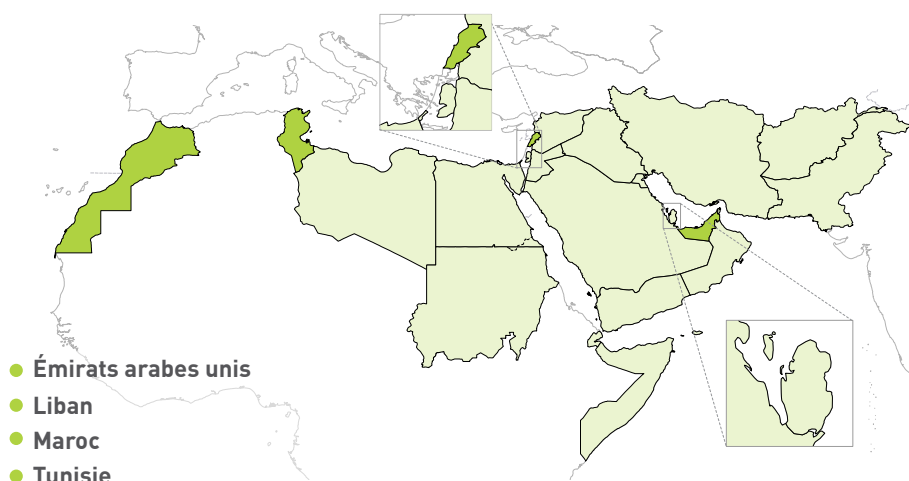
0,05 g/ dl
pour la population en général

0,02 g/ dl
pour les jeunes et les nouveaux conducteurs

4

pays disposent d'une loi sur l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques.

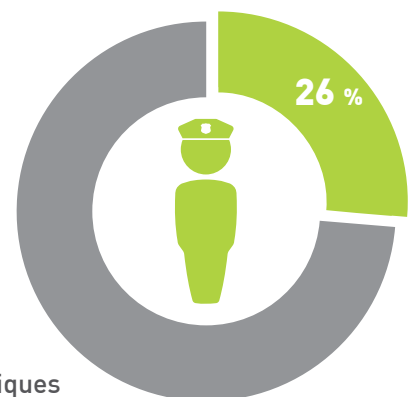
L'application stricte de la législation sur l'alcool au volant peut réduire de 20 % le nombre de décès sur les routes



Pays disposant d'une loi sur l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques

Les pourcentages sont calculés en fonction des 19 pays de la Région qui ont participé à l'enquête pour le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

Seulement 26 % des pays jugent que la législation sur l'alcool au volant est bien appliquée



Source : Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde 2018

www.who.int/violence_injury_prevention/road_safety_status/2018/en/



#SécuritéRoutière



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE LA Méditerranée orientale